

fruits macérés (bananes, cocos açai et bacaba). Outre le manioc proprement dit, les Urubu connaissent une sorte de manioc à grandes racines aqueuses (*maniaca*), dont ils font une bouillie édulcorée.

Entre les champs de manioc, les Indiens cultivent aussi la patate douce, de petites quantités de maïs, qui se consomment en lait, bouilli ou rôti; une variété donne des grains à torrifier. Dans les champs, ils sèment diverses variétés de fèves, de pastèques, de citrouilles, de piments. Ils cueillent dans la brousse les fruits de l'anacardier (*caju*), l'ananas, la banane; on y trouve aussi les cannes à faire les flèches. Autour de la maison, ils plantent le tabac, les Calebasses, le coton, ainsi que les plantes toxiques, quelques parcelles de canne à sucre.

D'autres activités, moins primordiales, sont aussi commandées par les saisons, par exemple les fêtes qui coïncident avec la maturité du caju, soit cultivé (octobre à décembre), soit sauvage (janvier à mars). C'est aussi la saison des expéditions, autrefois guerrières, aujourd'hui expéditions de pêche ou visites de village à village. A ce moment, les gros travaux de défrichement sont terminés; la circulation est facile dans la mata sèche.

C'est donc le rythme saisonnier qui commande le rythme de la vie. Il y a une grande différence entre les périodes de l'année: une période d'abondance de novembre à mars, une période de pénurie le reste du temps. A ce moment, les hommes restent beaucoup à la maison, se livrant à la confection des armes, des ornements de plumes, etc... Cela explique que, suivant les périodes où ils ont pris contact avec eux, les observateurs ont pu se faire une idée radicalement différente du type d'activité et du niveau de vie des Urubu.

Paul ARQUÉ.

LA POPULATION DE POINTE-NOIRE EN 1962

Dans un précédent compte rendu, nous avons donné, ici même, une analyse des résultats obtenus par l'O.R.I.K (Organisation de la Région Industrielle du Kouilou), lors du recensement de Pointe-Noire, en octobre-novembre 1958. L'extension rapide de la ville devait amener la municipalité à demander le concours d'un chercheur de l'O.R.S.T.O.M. pour effectuer, pendant le premier semestre 1962, un recensement de contrôle. C'est ce travail, publié sous la forme d'un rapport à diffusion restreinte, dont nous présentons aujourd'hui les principales conclusions (1).

En un peu plus de trois ans, la population de la seconde ville congolaise est passée de 54 500 à 76 000 personnes, soit une augmentation de 39,3 %. Celle-ci est due à deux facteurs convergents: un croît naturel assez fort, une immigration soutenue. L'enquête s'est efforcée de déterminer quelle est la part respective de chacun d'eux.

Comme la majorité des villes d'Afrique noire, Pointe-Noire est dotée d'une population à fort pourcentage d'adultes jeunes (20-39 ans). Il n'est

(1) LIERDEMAN (Jean-Louis). Analyse socio-démographique de la population de Pointe-Noire. Premiers résultats. O.R.S.T.O.M. - I.R.S.C. Brazzaville, novembre 1962, 110 p. ronéo, 22 tableaux, 11 graphiques, 15 cartes et photographies.

9 JUIN 1982

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 12/64/01549

Cote : B 509

B509

donc pas surprenant que le taux de natalité générale soit très élevé: 57,8 0/00 (taux de fécondité féminine: 247,6 0/00!), bien supérieur à celui qui a été calculé pour la brousse, dans l'ensemble du pays, par l'I.N.S.E.E. (45 0/00). Bien qu'aucune donnée n'ait permis de connaître les taux de mortalité, il est certain que l'excédent des naissances provoque à lui seul une augmentation sérieuse des effectifs urbains.

Cependant, l'exode rural dirige toujours vers Pointe-Noire un flot continu de nouveaux citadins. Il en résulte en particulier que 37,5 % seulement des résidents actuels sont nés sur place. Le mouvement d'immigration est allé s'accroissant au cours des vingt-cinq dernières années: en moyenne, il est arrivé 573 personnes par an avant 1947, 1 670 personnes par an de 1948 à 1957, 3 130 personnes en 1958, 5 680 en 1961, et, au rythme des dix premières semaines de 1962, on pouvait en prévoir 8 000 pour l'année entière! Cette « urbanisation galopante », si grosse de dangers pour l'avenir — car elle correspond beaucoup plus à un attrait psychologique qu'à un développement économique — amènerait la population de Pointe-Noire au niveau de 200 000 habitants en 1975. Même dans l'hypothèse d'une diminution rapide de l'immigration en ville, Pointe-Noire n'en compterait pas moins, à la même date, 135 000 habitants.

En ce qui concerne la structure démographique, on constate sans surprise que 75 % des nouveaux arrivants ont moins de 25 ans. Il est normal que l'attraction du milieu urbain s'exerce au maximum sur les jeunes de 15 à 25 ans, pour qui il représente à la fois une possibilité d'embauche, et le moyen d'échapper aux contraintes coutumières qui subsistent encore en brousse. L'auteur du rapport écrit justement: « Ce sont eux qui viennent gonfler le nombre déjà important des chômeurs en quête de leur premier emploi, ou de parasites à l'affût de l'occasion ou de l'ami bien placé ».

L'analyse des différentes structures démographiques révèle d'abord que l'équilibre entre les effectifs des deux sexes est en train de se rétablir. En 1958, le taux général de masculinité était de 1 136 0/00; il n'est plus maintenant que de 1 031 0/00; même si l'on ne prend en considération que les plus de quinze ans, la proportion est de 47,6 % de femmes (1958: 45,6 %). Nous sommes donc loin, maintenant, des « villes sans femmes » des années d'après-guerre. Cependant, cette notion doit être précisée par un examen plus détaillé de la situation. Le sexe féminin est majoritaire entre 1 et 19 ans, et spécialement au-dessus de 10 ans (taux de masculinité: 921 0/00); c'est que la sex-ratio est favorable aux filles de façon constante, et que les jeunes filles viennent en ville plus tôt que les jeunes garçons. Par contre, entre 20 et 30 ans, le sexe masculin l'emporte légèrement, sauf — pour des causes inexpliquées — dans la classe des 25-29 ans. Mais, chez les adultes âgés et les vieillards, s'est maintenue la très nette prépondérance masculine qui était jadis une règle générale; il y a par exemple 1 718 hommes pour 1 000 femmes entre 40 et 49 ans.

La répartition par âge laisse apparaître l'extraordinaire jeunesse de la population, qui s'est encore accentuée depuis 1958. On compte à présent 45,6 % de moins de 15 ans, contre 41,5 % trois ans plus tôt. Le tableau ci-après fournit les indications essentielles:

La
cinq
vers
depu
d'âge
devait
natali
se tr
moyer

L'

liées

ration

occup

du Ma

qui s'

ou m

étouffé

graphi

explica

gent a

à celu

que p

les ori

1958:

ont d'

indices

Le

zone c

ment

même.

a perd

fleuve

plus c

laisse

dien c

taire

sucre,

l'intéri

Pa

rapide

dans l

dans l

regrou

(2)

et 23 an

1-19 ans (enfants et jeunes gens)	54,1 %
20-39 ans (jeunes adultes)	32,3 %
40-59 ans (adultes âgés)	12,5 %
60 ans et plus (vieillards)	1,1 %

La pyramide des âges possède une base particulièrement large — le cinquième des habitants a moins de 5 ans! — et décroît régulièrement vers le haut. Le « creux » des 15-20 ans, si caractéristique de ces régions depuis plusieurs années, est surtout marqué ici par rapport aux classes d'âge supérieur, artificiellement gonflées par l'immigration. Comme il devait correspondre à un accident démographique (baisse anormale de la natalité pendant la guerre), il a tendance à s'effacer aujourd'hui, où il se trouve masqué par d'autres phénomènes (2). Quoi qu'il en soit, l'âge moyen du Ponténégrin est aujourd'hui de peu supérieur à 20 ans.

L'origine géographique et l'appartenance ethnique des habitants sont liées l'une à l'autre. On sait que Pointe-Noire est d'abord une agglomération Vili, groupe qui, avec ses « proches parents » Cabinda et Kotchi, occupe la zone de savanes entre l'océan Atlantique et la chaîne boisée du Mayombe. Il forme 37,6 % de la population. Les autres « tribus » Kongo, qui s'échelonnent de Dolisie à Brazzaville, ont fourni des contingents plus ou moins importants. On remarque celui des Bembé, particulièrement étoffé: 9,4 %. L'auteur met ce chiffre en relation avec la pression démographique qui se fait sentir dans leur région d'origine (Mouyondzi). Cette explication joue sans doute moins pour les Lali (9,4 % aussi), qui se dirigent avant tout vers Brazzaville; leur nombre, à Pointe-Noire, est lié plutôt à celui des fonctionnaires de toutes sortes. Le reste du Congo n'envoie que peu d'immigrants. Quant au nombre des étrangers, si l'on y inclut les originaires de l'Angola et du Cabinda, il est en diminution (11,6 %; en 1958: 15,3 %). La plupart des Camerounais, Dahoméens et surtout Gabonais, ont d'ailleurs quitté la ville depuis la fin de 1962, qui a vu se produire des incidents graves, d'origine ethnique.

Le pouvoir d'attraction de Pointe-Noire s'exerce très fortement dans la zone côtière. Chef-lieu de la Préfecture du Kouilou, le port a fait littéralement le vide dans son arrière-pays, désormais bien moins peuplé que lui-même. La sous-préfecture de Pointe-Noire, en dehors du district urbain, a perdu ainsi 37 % de sa population; celle de Madingo-Kayes, au Nord du fleuve Kouilou, 25 %. On peut souligner en particulier qu'il y a désormais plus de Vili citadins que de Vili ruraux (27 000 contre 22 000). Cela ne laisse pas d'être inquiétant, dans la mesure où le ravitaillement quotidien de la cité dépend encore très largement de la production excédentaire des villages; les camions des commerçants en manioc, canne à sucre, bois de chauffe, sont astreints à s'enfoncer de plus en plus loin vers l'intérieur.

Parallèlement à l'expansion démographique, Pointe-Noire connaît une rapide extension spatiale. Les nouveaux arrivants s'installent en partie dans les quartiers déjà bâtis, où ils occupent de petites parcelles taillées dans les plus grandes. De ce fait, les trois quartiers les plus anciens regroupent 51 % de la population. Mais cette solution est insuffisante;

(2) On le retrouve presque toujours dans les pyramides d'âge du monde rural, entre 18 et 23 ans, où il est encore accentué par l'émigration des jeunes adultes.

aussi bien est poursuivie l'occupation des zones périphériques, dans les limites du cadre topographique dessiné à l'Ouest par deux rivières convergentes: la Songolo et la Tchinouka. Par contre, une ouverture s'offrant vers le Sud-Est, les lotissements traditionnels se sont multipliés à très grande vitesse rejoignant aujourd'hui la voie ferrée du Congo-Océan, que certaines cases ont déjà franchie. Ainsi, le plan originel rayonnant a vu grandir une apophyse allongée, au plan en grille régulière, et la ville s'étire sur 5 kilomètres. La densité moyenne est passée de 96 habitants/hectare (1958), à 120 hab./ha; mais certaines zones comptent près de 200 hab/ha. Soulignons que ce sont justement celles-ci qui comportent le plus de cases en dur (Section I: 53,2 %). Les moins bien pourvues, à cet égard, sont les plus récemment occupées, par exemple le quartier « Planches », qui doit son nom au matériau de construction le plus employé.

Ce quartier « Planches » fait justement l'objet d'une courte étude particulière. Il s'est développé après 1958 sur un terrain de 18 hectares, déclaré *non aedificandi*, et abrite 1800 personnes, en très grande majorité des Vili. La moitié des chefs de ménages interrogés dispose d'un salaire régulier quoique souvent faible; les autres ont des revenus occasionnels, ou sont sans ressources. L'originalité du quartier réside dans le fait que ses habitants viennent du reste de la ville, et parfois de très près. Mais ils se sont assurés ici un logement indépendant, dont ils sont propriétaires. Presque tous ont fourni aux enquêteurs les mêmes motifs de déplacement: « se séparer de la famille », « ne plus payer de loyer ». Bien qu'ils sachent être expulsables du jour au lendemain, ces squatters préfèrent une insécurité relative à leur situation précédente. Au demeurant, la menace est plus virtuelle que réelle: l'administration serait bien incapable de les reloger, puisque les projets de lotissements modernes, tels que celui du quartier Saint-Pierre, s'avèrent insuffisants, avant même d'avoir subi un commencement de réalisation. Elle ne peut donc que s'incliner devant le fait accompli. Et c'est pourquoi la physionomie générale de ces villes au ras du sol, n'est pas encore à la veille de se modifier.

Pierre VENNETIER.

LES MARCHES AFRICAINS DE POINTE-NOIRE

La cité africaine de Pointe-Noire comporte deux marchés d'inégale importance (1): le Grand-Marché, situé dans les quartiers anciens, vaste et animé; le marché de Tié-Tié, plus récent et moins important, implanté au Sud-Est de la ville. Les transactions portent avant tout sur les produits vivriers, l'écoulement des seuls légumes, fruits et manioc, sous diverses formes, comptant pour la moitié environ.

La vente sur les marchés est une activité surtout féminine; on compte, au Grand-Marché, quatre vendeuses pour un vendeur; la proportion monte à six à Tié-Tié. Cependant, il existe un début de spécialisation

(1) DHONT (Yves). Les marchés africains de Pointe-Noire. Notes sur quelques aspects économiques. O.R.S.T.O.M. - I.R.S.C., Brazzaville, mars 1963, 98 p. ronéo, 29 tableaux, 13 graphiques, 3 cartes.